



Séance du 02 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le deux mars le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, DIRIBERRY Mathieu

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	21	23
		Pour : 23
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Etai(en)t présents :**

ATHANASE Pierre, BERNARDI Jessica, BERTHOMÉ Mathieu, CAPLANNE Séverine, DELPUECH Karine, DUCAMP Séverine, DULUCQ David, GARAT Damien, GAYSSOT Cyril, GRANDJEAN Anita, GROCCQ Eric, ILLI Dominique, LABEYRIE Bertrand, LAMACHE Alexandre, LASSERRE Elisabeth, LESTAGE Michel, LUC Evelyne, NIANI Sandrine, PESQUE Christelle, SARRAUTE Franck

**Procurat ion(s) :**

M. FORGUES Jean-Pierre a donné procurat ion à M. Mathieu DIRIBERRY, Mme MENSAN Patricia a donné procurat ion à M. Pierre ATHANASE

Date de la convocat ion
24 février 2023

**Etai(en)t absent(s) :**

Date d'affichage
_ / _ / _

**Etai(en)t excusé(s) :**

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : DELPUECH Karine

_ / _ / _
-----------

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023**

et publicat ion du

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de DIRIBERRY Mathieu,

_ / _ / _
-----------

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2023 :

**Investissement**

Dépenses : 0,00

Recettes : 0,00

**Fonctionnement**

Dépenses : 471 011,06

Recettes : 471 011,06

Pour rappel, total budget :		
<b>Investissement</b>		
Dépenses :	0,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	0,00	(dont 0,00 de RAR)
<b>Fonctionnement</b>		
Dépenses :	471 011,06	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	471 011,06	(dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Saint-Geours-de-Maremne

Le Maire, DIRIBERRY Mathieu

